

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2023

---

NATIONALISATION DU GROUPE EDF - (N° 671)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF1

présenté par  
M. Jean-René Cazeneuve

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le 6 juillet 2022, dans son discours de politique générale, la Première ministre a annoncé que le Gouvernement souhaitait voir l'État détenir 100 % du capital d'EDF.

Le Gouvernement a fait le choix d'une offre publique d'achat (OPA), qui a déjà permis de porter le seuil de détention publique d'EDF au-delà du seuil de 90 % du capital nécessaire au déclenchement du retrait obligatoire. Conformément à ses engagements, l'État demandera le transfert de l'intégralité des actions qui n'auront pas été apportées dans le cadre de l'OPA.

Cet article est sans objet.